



RÉFORME DES RETRAITES : Continuité d'affiliation au régime des IEG

La Cfdt interpelle le Premier ministre

1 an après la réforme des retraites, les salariés des IEG embauchés avant le 1^{er} septembre 2023 n'ont toujours pas de visibilité sur la question de la continuité d'affiliation au régime spécial de retraite des IEG en cas de congés suspendant provisoirement leur cotisation à la CNIEG.

La CFDT vient d'interpeler le 1^{er} ministre, Michel Barnier, par courrier.

Les salariés embauchés avant septembre 2023 qui sont partis ou souhaitent partir en congés ou détachements, suspendant provisoirement leurs cotisations CNIEG (mobilité volontaire sécurisée, création d'entreprise, congés sans solde, ...) sont actuellement dans l'incertitude.

Un décret devait fixer une liste de congés permettant le maintien de l'affiliation. Ce dernier n'étant pas paru, un vide juridique et social existe et personne dans la filière RH n'a la capacité de confirmer aux salariés, s'ils pourront continuer à bénéficier du régime spécial des IEG à leur retour.

Le préjudice en matière d'opportunités de parcours professionnel est inacceptable !

Au moment de la réforme 2023, le Gouvernement s'était engagé auprès des salariés des régimes spéciaux, embauchés avant le 1^{er} septembre 2023, sur la clause du « grand-père » garantissant le maintien des droits au régime de retraite des IEG.

Pour que cette clause soit respectée, et pour sortir de cette impasse juridique et sociale, la Cfdt vient d'écrire au nouveau Premier Ministre pour demander :

L'abandon pur et simple de l'élaboration du décret qui devait fixer la liste des congés permettant le maintien de l'affiliation au régime des IEG, pour les salariés ayant suspendu leur activité après le 1^{er} septembre 2023.

En l'absence d'une réponse favorable des pouvoirs publics à nos différentes sollicitations, la Cfdt demanderait à nouveau aux employeurs de prendre en charge systématiquement les cotisations CNIEG pour l'ensemble des cas de congés ou détachements concernés. Seul moyen d'assurer cette juste continuité d'affiliation !

**Vous êtes concernés par ce sujet ?
Rapprochez-vous de vos correspondants Cfdt.**